

27 septembre 2013

6211-10-019

Réflexions d'un citoyen sur le projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour

par

Dominique Tremblay
Bécancour, secteur Gentilly

La construction d'une usine d'engrais de la compagnie IFFCO Canada Ltée dans le parc de Bécancour semble avoir une importance primordiale pour La Coop fédérée et je ne suis pas en mesure de contester ce besoin. Cependant, cette nouvelle usine va utiliser des gaz toxiques et explosifs en quantité importante et va consommer un volume de gaz naturel qui en fera une des principales sources de gaz à effet de serre de la province.

Préoccupations

Gaz toxiques et explosifs

Ammoniac est un gaz très dangereux et la quantité de 8 000 tonnes entreposée à l'usine représente un risque industriel non négligeable. L'entreposage suggéré par IFFCO semble sécuritaire, mais qu'est-ce qui garantit l'intégrité de ces installations avec les années? Est-ce qu'il y aura un mécanisme de surveillance gouvernemental indépendant qui vérifiera que les installations sont conformes à la conception originale?

Il en est de même pour l'hydrogène qui est un gaz hautement explosif. Le 11 novembre 2004 l'usine HydrogenAl dans le parc de Bécancour a littéralement explosé et la déflagration a été ressentie à plus de 20 kilomètres à la ronde. Pourtant cette usine qui produit de l'hydrogène était censée avoir tous les mécanismes de surveillance pour éviter une explosion. L'usage industriel de produits dangereux est courant, cependant comme on l'a constaté récemment à Lac-Mégantic la sécurité et le bon état des installations sont souvent délaissés par les industries pour favoriser les marges de profit.

En fin de compte, ma principale préoccupation à ce sujet porte sur la surveillance que les différents ministères provinciaux vont exercer pour éviter que l'on ait un accident industriel majeur dans le parc de Bécancour. Actuellement si l'on fait le bilan des récents événements industriels dans la province (BPC à Montréal, Lac Mégantic, déchets miniers) le bilan n'est pas très rassurant.

Gaz à effet de serre

L'usine de IFFCO va émettre selon le projet actuel 678 000 t de gaz à effet de serre, ce qui va en faire un, sinon le plus gros émetteur de GES de la province. Dans le contexte actuel du réchauffement planétaire, ce n'est pas un pas dans la bonne direction. Encore là, IFFCO n'est pas la seule usine du parc de Bécancour et l'impact sur l'environnement doit être regardé au niveau de l'effet cumulatif sur l'ensemble des opérations du Parc de Bécancour. À mon avis on devrait avoir un bilan global qui tient compte de l'ensemble des procédés industriels du parc de Bécancour, incluant la centrale de TransCanada Energy en particulier.

À l'origine, la centrale de TransCanada Energy avait été justifiée pour aider à la survie de l'usine de Norsk Hydro et pour les besoins énergétiques d'Hydro-Québec. À peine un an après la construction de la centrale de TransCanada, les dirigeants de Norsk Hydro annonçaient la fermeture de leur usine. L'année suivante, Hydro-Québec demandait l'arrêt de la production de la centrale de Bécancour suite à la baisse de la demande et cette centrale n'a pas redémarré depuis.

Si elle fonctionne, la centrale de TransCanada va produire 1 500 000 de CO₂ soit le double des émanations de l'usine de IFFCO et le Parc Bécancour va devenir la principale source de gaz à effet de serre de la Province.

Lors de commission parlementaire sur l'arrêt de la centrale Gentilly 2, la ministre de l'Énergie a laissé entrevoir la possibilité d'utiliser la centrale de TransCanada en période de pointe. Cependant, ce qu'il faut savoir, c'est que cette centrale n'a pas été conçue pour être une centrale de pointe et si elle est remise en opération elle va devoir fonctionner plusieurs mois consécutifs.

Hydro-Québec possède déjà une centrale au gaz sur le site de Gentilly 2 dont l'opération a été limitée 200 heures par année pour ne pas augmenter la charge des contaminants atmosphériques du Parc de Bécancour. Comment se fait-il qu'Hydro-Québec doive respecter des limites sévères d'émissions atmosphériques et qu'une compagnie privée ne soit pas assujettie aux mêmes contraintes?

Dans le contexte actuel de surplus énergétique, si l'on désire être écoresponsable, l'addition de l'usine de IFFCO dans le parc de Bécancour devrait être conditionnelle à l'arrêt de la centrale de cogénération de TransCanada. Le coût de cette dernière est déraisonnable si l'on considère le peu d'emplois impliqués (environ 20 employés) et les conséquences environnementales liées à son fonctionnement.

Fin du document